

Des cérémonies de la déportation apaisées

60 ans après la libération des camps de concentration nazis, la question de la déportation homosexuelle a perdu de son caractère polémique. Les associations gays, refoulées jadis des cérémonies annuelles du souvenir du mois d'avril, y sont de mieux en mieux intégrées. Où en est-on aujourd'hui?

Combien de déportés homos?

Evidemment, le nombre d'homos déportés demeure encore sujet à débat. Par le passé, divers organismes ont tenté d'établir leur propre liste, tel le fonds britannique de 1943, qui, agrémenté d'archives nazies, a été placé en 1955 sous le contrôle du Comité international de la Croix-Rouge et de son Service international de recherches de Bad Arolsen (Allemagne), qui deviendra dès la fin 2006 une source incontournable d'information pour les historiens (lire encadré). Pas plus tard que l'an passé, le téléfilm de France 2 'Un Amour à taire' a déclenché une polémique à cause de la personnalité controversée de son conseiller technique, Jean Le Bitoux. Cet associatif gay, fondateur du Mémorial de la déportation homosexuelle (MDH) n'est, en effet, jamais parvenu à se mettre d'accord sur le nombre d'homos déportés en Europe lors de la 2^e guerre mondiale, y compris dans sa biographie de 1994 'Moi Pierre Seel, déporté homosexuel' (Calmann-Lévy): 350.000 à la page 179, 800.000 à la page 191. Quelques années plus tard, l'asso Cigales à Dijon les chiffrera à 5.000-63.000 et l'universitaire Michel Celse, dans le 'Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes' (Larousse) à 5.000-15.000, dont 3.000 à 9.000 n'auraient pas survécu... L'autre problème de ce téléfilm militant est qu'il dépeint une rafle imaginaire d'homos à Paris. Pour l'historien Pierre Vidal-Naquet, cet anachronisme n'est «peut-être pas du révisionnisme, mais un mensonge». Car rappellent Michel Celse et Pierre Zaoui dans 'Conscience de la Shoah' (Kimé), «la politique nazie [...] concerna par principe les homos allemands ou considérés comme allemands dans les territoires annexés ou rattachés au Reich, tels les Autrichiens, les Alsaciens et certains Lorrains» (210 Français au total à ce jour) et sûrement pas des parisiens. Et pour cause: «les homos non-allemands ne furent expressément visés par la répression nazie qu'en cas de relations impliquant un ou des partenaires allemands».

La question de la gerbe unique

Ces ambiguïtés ont été longtemps source de friction lors des cérémonies du souvenir de fin-avril avec les associations de rescapés, qui rappelaient que les homos étaient majoritairement affublés dans les camps du triangle vert des prisonniers de droit commun ou noir des asociaux et qu'une reconnaissance des triangles roses aurait peut-être un sens à Berlin ou Strasbourg, mais pas à Paris. Pionniers de la reconnaissance, cinq représentants du MDH sont finalement autorisés en 1995 à intégrer les cérémonies sur l'île de la Cité. Il faudra cependant attendre 2001 et une déclaration de Lionel Jospin pour qu'une circulaire ordonne aux préfets de faciliter le fleurissement des stèles en régions. Au même moment, la Fondation pour la mémoire de la déportation (FMD) propose d'ajouter le triangle rose sur les oriflammes (drapeaux) aux côtés des triangles bleus, rouges, marrons et du double triangle jaune de l'étoile de David, «un geste» qui pourrait être admis par les associations gays «comme une décision de justice et d'équité» permettant d'«apaiser les tensions». Du coup, «le dépôt de gerbes particulières [n'ayant] jamais été accepté puisque l'unique gerbe est déposée au nom du gouvernement à la mémoire de tous les déportés», quelques associations responsables, à Marseille en 2003, à Paris en 2005 et à Montpellier cette année, ont mis un terme à leurs dépôts sauvages.

Inégalités en régions

La création il y a 3 ans des Oublié(e)s de la mémoire est une autre étape importante puisqu'il s'agit de la première «association civile homosexuelle du devoir de mémoire» à comprendre des anciens combattants dans ses rangs. Grand progrès, affirme Jean-Marc Astor, son président: «Les homos sont cités au même rang que tous les autres. Au reste, un unique dépôt de gerbe officielle s'effectue aujourd'hui sans qu'il n'y ait ni cérémonie parallèle ni oubli

lors des discours lus par les associations de déportés». En 2005, le travail des Oublié(e)s et de 10 associations et partis politiques débloque la plupart des points litigieux en suspens depuis 25 ans: préparation et participation aux cérémonies, co-financement de la gerbe, discours commun. De son côté, Hussein Bourgi, délégué du MDH, estime aujourd'hui que l'intégration se serait «améliorée» dans 12 villes mais resterait «bloquée» dans 6 autres. L'affirmation mérite d'être relativisée au regard des données collectées chaque année par les Centres gais & lesbiens. A Marseille, l'association locale ECHO a salué l'an passé «le service du protocole de la mairie, qui a permis au porte-drapeau des Oublié(e)s d'être présent» pour la 3^e année consécutive à la cérémonie, tandis qu'«une gerbe était déposée par Mémoire des sexualités» à l'issue. A Lille, si Les Flamands roses regrettent de ne pas être associés à la préparation de la journée, ils y sont toutefois intégrés sans signe distinctif depuis 2002. A Nice, le Collectif azuréen pour les droits des orientations sexuelles (CADOS), qui n'est pas reconnu par la préfecture comme association de déportés, garde espoir d'être «associé plus étroitement», peut-être en 2007. Metz a été officiellement invitée ce 30 avril. Par contre, la situation bordelaise reste bloquée de façon incompréhensible...

Devoir de mémoire

Curieusement, ces avancées et la reconnaissance des triangles roses par Jacques Chirac avec l'inauguration, l'an passé, du Centre européen du déporté résistant, au camp du Struthof attise les bisbilles associatives. Seuls passagers de l'Airbus présidentiel, les Oublié(e)s de la mémoire s'estiment «représentants officiels du souvenir». Le MDH, qui est également reçu au ministère, «conteste la représentativité, la pertinence des analyses et la légitimité des moyens» des premiers et boycotte le ravivage de la flamme de l'Arc de triomphe du 31 mars. «Nous sommes heureux que d'autres événements soient organisés pour rendre hommage à Pierre Seel [une réception à l'Hôtel de Ville de Paris aux frais du MDH]» rétorquent les Oublié(e)s, qui étaient présents aux cérémonies du 30 avril à Paris, Marseille, Toulouse et Montpellier, comme ils le seront à celles du 8 et du 17 mai, date de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie. Reste un problème inhérent au MDH, qui promet depuis 1983 un «homonument» qui existe déjà à Bologne, Berlin, Mattausen, Neuengamme, Amsterdam ou aux USA. L'association historique, après l'avoir rêvé à Paris, l'espère désormais à Strasbourg, sans en avoir jamais réuni les financements. Mais comme le rappelle la Fondation pour la mémoire de la déportation, universalisme oblige, «il n'y a pas en France de mémorial particulier pour les déportés résistants», à part ceux que les «communautés» veulent bien ériger à leur charge.

L'Allemagne ouvre ses archives

Soumis à pression américaine, le gouvernement allemand a annoncé le mois dernier la déclassification de 98% des archives de Bad Arolsen, alors inaccessibles aux historiens. Tandis que la Fondation française pour la mémoire de la déportation (FMD) se doutait bien que «les déportés pour homosexualité n'aient pas voulu revendiquer cette réalité à leur retour et que les services compétents aient montré une attitude suffisamment hostile dans le contexte social de l'époque pour que les intéressés aient été découragés d'avancer», cet accès élargi devrait réévaluer leur nombre à la hausse. Les 25 kilomètres de «fiches individuelles de prisonniers», dossiers et registres concernant 17,5 millions de déportés dans les camps ou employés comme travailleurs forcés en Allemagne (notamment via le Service du travail obligatoire français (STO) sont, en effet, très complets. La compilation des motifs individuels d'incarcération et de déportation devrait, une bonne fois pour toutes, mettre un terme aux velléités négationnistes comme aux chiffres fantaisistes évoqués à propos des triangles roses.